

# LE P'TIT CURIUEUX



Société Saint-Jean-Baptiste  
du Centre-du-Québec  
Nouveau CA pour  
la SSJB de  
Saint-Lucien p.13



Volume 9  
Édition printemps 2016

TOC  
TOC  
TOC  
p.2



MUNICIPALITÉ  
**SAINT-LUCIEN**  
[www.saint-lucien.ca](http://www.saint-lucien.ca)

# MOT DU COORDONNATEUR

Prochaine parution  
Vous devez nous faire  
parvenir vos articles ou  
vos annonces pour le  
prochain numéro avant le  
1<sup>er</sup> juin 2016.

Le p'tit Curieux est rendu  
possible grâce à la  
participation financière  
de la municipalité de  
Saint-Lucien.

## Équipe du journal

François Bernard  
Coordonnateur  
819.397.4616

Ghislaine B. Lampron  
Rédaction  
819.397.5664

David Gauthier  
Infographie  
819.397.2603



**TOC! ! TOC! TOC!** Bonjour à chacun et chacune,

Encore une fois votre P'tit Curieux vient d'entrer chez vous en vous apportant des nouvelles de votre municipalité. Vous trouverez dans ce numéro les résumés des séances du conseil et des nouvelles de chacun des organismes de la paroisse.

J'aimerais souligner l'arrivée de nouvelles chroniqueuses soit : Mme. Diane Bourgeois nouvelle présidente de la SSJB section locale Saint-Lucien, Mme. Maryse Joyal nouvelle présidente des Loisirs OTJ Saint-Lucien et Mme. Francine Leroux nouvelle représentante des Fermières. Bienvenue à vous trois et sachez que nous ferons tout en notre pouvoir pour informer chacun de nos citoyens de vos activités et demandes spéciales .

À la lecture des différents articles, vous verrez que ça bouge à Saint-Lucien ce printemps, je vous encourage donc à participer en grand nombre à ces différentes activités et à joindre les rangs des différents organismes à titre de bénévole ou pourquoi pas d'administrateur. Votre présence et le petit compliment ou merci que vous direz à ces gens qui se dévouent et s'impliquent dans notre municipalité est leur vrai salaire pour tout ce qu'ils ou elles font.

Dans un autre ordre d'idée, j'ai reçu d'un ami une pensée qui m'a beaucoup touchée et dont j'aimerais faire part.

**«L'amitié c'est une écoute quand le cœur est en détresse.  
Qui jamais ne se permet de juger ni de peiner.  
Elle peut tout partager de nos joies, de nos secrets.  
Que ce soit la nuit, le jour elle vole à notre secours.  
Impalpable comme le vent, forte comme l'océan,  
L'amitié c'est de l'or que l'on garde comme un trésor.»**

**Bon printemps à chacun et JOYEUSES PÂQUES**

*François Bernard,* coordonnateur

# MOT DE LA MAIRESSE



Chères citoyennes et chers citoyens,

Voici quelques faits saillants du dernier trimestre.

Au niveau administratif, il y a eu renouvellement des adhésions du personnel aux différentes associations relatives à leur emploi. De plus, il y a eu renouvellement de notre licence annuelle 2016 pour la SOCAN. Une entente entre la firme en droit municipal «Lavery» et la municipalité a été conclue. Le dépôt du rapport financier 2015 a été déposé tel que requis par la loi. La démarche pour la réalisation de la planification stratégique de Saint-Lucien est débutée. Le site WEB est maintenant activé et opérationnel.

- Au niveau de la voirie, des appels d'offres ont été rédigés et lancés pour différents travaux de voirie dont ceux concernant les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux prévus sur la route des Rivières, pour l'abat-poussière, le rapiéçage, le marquage de chaussée, le rechargement. L'ensemble des contrats ont été octroyés.
- Au niveau de l'urbanisme, des modifications ont été demandées au niveau du règlement suivant : 2015-060. Plus spécifiquement au niveau de l'agrandissement de la zone H1 à même la zone AF7. La confection des plans pour notre plan d'urbanisme a été octroyé à M. Jeffrey Lafleur pour réaliser les plans nécessaires accompagnant la nouvelle version de nos règlements d'urbanisme.
- Au niveau des loisirs et de la culture, la municipalité s'est inscrite à l'événement «Jeudis en chansons» et au «Défi santé».

J'invite les citoyens et citoyennes à assister aux assemblées du Conseil municipal afin d'être mieux informé sur les différents enjeux de la municipalité.

*Suzanne Pinard Lebeau*, mairesse

## LA BERCE DU CAUCASE

### Effets sur la santé

Le contact avec la sève de la plante est indolore, mais les toxines qu'elle contient peuvent produire des dermatites jusqu'à 48 heures après l'exposition. Après la guérison des plaies, des taches brunes ou blanches peuvent persister pendant quelques années et peuvent demeurer sensibles à la lumière. Il est très important de freiner sa dispersion et d'y être exposé.

### Arrachage manuel ou mécanique :

- Couvrir toutes les parties du corps par des habits protecteur non absorbants (pantalons longs, manches longues et gants à manchons longs);
- Enlever les vêtements et les gants en les retournant à l'envers;
- Protéger tout le visage (visière);
- Préférer l'utilisation d'un couteau ou d'une pelle ronde pour couper les tiges et les racines;
- Laver les outils en contact avec la sève de la plante.



### (Suite) La berce du caucase

D'une manière générale, pour se débarrasser des plantes coupées, il faut les sécher en les plaçant dans des sacs en plastique robustes et hermétiques exposés au soleil pendant un minimum d'une semaine et disposés dans le bac à ordures.

**Ne pas confondre avec la berce laineuse qui est non toxique et qui ressemble beaucoup à la berce du Caucase.**



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du MDDELCC au [www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/)

Alain Turcotte  
Inspecteur municipal

Bur. : 819-850-1678  
Cell. : 819-388-4679

## PRÉVENTION INCENDIE

### LES STATISTIQUES DE 2012 À 2015 POUR SAINT-LUCIEN

#### SERVICE INCENDIE

(SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY ET SAINT-CYRILLE DE WENDOVER)

| CATÉGORIE D'APPEL                             | NOMBRE |      | D'AP | PELS |
|-----------------------------------------------|--------|------|------|------|
|                                               | 2012   | 2013 | 2014 | 2015 |
| Urgence municipale                            | 2      | 1    | 8    | 5    |
| Accident de la Route                          | 1      | 4    | 2    | 1    |
| Fausse Alarme                                 | 6      | 3    | 1    | 6    |
| Installation électrique                       | 3      | 10   | 2    | 5    |
| Entraide                                      | 3      | 10   | 2    | 13   |
| Incendie (Feu de Cheminée)                    | 1      | 2    | 1    | 1    |
| Incendie (Forêt, Broussaille)                 | 3      | 1    | 1    | 2    |
| Incendie résidentiel                          | 5      | 4    | 2    | 3    |
| Incendie Bâtiment agricole                    | 2      | 1    | 0    | 0    |
| Incendie divers                               | 0      | 1    | 0    | 0    |
| Pratique/Exercice                             | 2      | 2    | 1    | 4    |
| Vérification Senteur Fumée (Monoxyde Carbone) | 2      | 1    | 4    | 8    |
| Vérification Senteur et/ ou fuite de gaz      | 0      | 1    | 0    | 0    |
| Premier répondant                             | 0      | 0    | 1    | 0    |
| Total                                         | 30     | 41   | 25   | 48   |

| ACTIVITÉ PRÉVENTION                    | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|----------------------------------------|------|------|------|------|
| Exercice d'Évacuation                  | 1    | 1    | 1    | 1    |
| Inspection industrielle et commerciale | 0    | 9    | 4    | 7    |
| Inspection résidentielle faible        | 40   | 118  | 174  | 165  |
| Inspection résidentielle moyenne       | 2    | 1    | 3    | 8    |
| Inspection élevée et très élevée       | 6    | 17   | 21   | 7    |
| Plainte et Requête                     | 28   | 19   | 26   | 9    |
| Sensibilisation à la Population        | 1    | 9    | 19   | 30   |
| Vérification avertisseur de Fumée      | 2    | 0    | 0    | 3    |
| Émission de Permis de Brûlage          | 20   | 19   | 47   | 30   |
| Émission de Permis de Feu d'Artifice   | 0    | 1    | 1    | 1    |
| TOTAL                                  | 100  | 194  | 296  | 261  |

### INTERVENTION POUR SYSTÈME D'ALARME INCENDIE

Suite au visionnement des statistiques incendie de l'année 2015, nous avons remarqué une forte augmentation des fausses alarmes incendie sur le territoire de Saint-Lucien. Elles sont passées de 1 en 2014 à 6 en 2015. Ce qui engendre des frais qui pourraient être évités avec la programmation de vos systèmes d'alarme.



*Joël Perron*, préventionniste/directeur incendie

# SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance extraordinaire-21 décembre 2015

**PAARRM** Résolu d'approuver les dépenses de 66 147.01 pour les travaux exécutés sur le 8e rang et la Route des Rivières, conformément aux exigences du ministère des transports

**Planification stratégique.** Résolu d'octroyer à la firme Groupe Conseil MCG le mandat d'accompagnement pour la planification stratégique au coût de 14 840.00\$ et d'autoriser l'option de la prise de notes pour environ 1 250.00\$ plus taxes.

**CPTAQ demande d'aliénation Rang Therrien.** Résolu de demander d'autoriser l'acquisition de terrain en zone agricole afin de déplacer le chemin et permettre un usage plus sécuritaire.

**CPTAQ demande d'exclusion.** Résolu d'accepter la présentation d'une demande d'exclusion à la CPTAQ à la condition que les frais du professionnel soient assumés par le promoteur du projet.

**Projet de règlement 2015-060.** Résolu d'adopter sans changement un second projet de règlement 2015-060 (agrandissement zone H1 à même la zone AF-7)

**Règlement 2015-062 .** Résolu d'adopter les normes de constructions pour les nouvelles rues.

**Bacs multifonctions.** Résolu de présenter une demande de subvention pour l'acquisition de bacs multifonctions au centre communautaire.

**Carte Accès –Loisirs** Résolu d'indiquer que la procédure pour l'obtention de la carte accès-loisir sera maintenue telle que prévue à l'entente avec la ville de Drummondville et résolu que la politique de remboursement des frais de non-résidents soit annulée .

**Hydro Québec.** Résolu d'accepter l'offre d'Hydro Québec pour le déplacement nécessaire de la ligne électrique sur le Rg Therrien ( 19 309.31\$ plus taxes)

**Taxation 2016.** Résolu d'adopter le règlement de taxation 2016.

## Séance ordinaire -11 janvier 2016

**COMBEQ.** Résolu d'autoriser l'adhésion de M. Alain Turcotte auprès le COMBEQ au montant de 325.00\$ plus taxes. Résolu d'inscrire M.Alain Turcotte au congrès de la COMBEQ au montant de 550.00\$ plus taxes.

**ADMQ.** Résolu d'autoriser l'adhésion de Mme. Lynda Lalancette à l'ADMQ au montant de 432.00\$ plus

taxes. Résolu d'autoriser l'adhésion de Mme Line Bilodeau comme membre relève à l'ADMQ au montant de 106.00\$ plus taxes.

**SOCAN.** Résolu de renouveler notre licence annuelle au montant de 212.18\$

**Service de droit municipal.** Résolu d'utiliser les services de la firme Lavery pour le service de droit municipal au montant de 1 200.00\$ selon l'offre proposée.

**Avocat.** Résolu d'utiliser la firme Lavery pour le traitement des dossiers légaux à l'exception des dossiers déjà en cours.

**Formation.** Résolu d'autoriser Mme Lynda Lalancette et Mme Line Bilodeau à suivre des formations en ligne afin de parfaire leurs connaissances (coût maxima 323.00\$ plus taxes/formation. )

**Numérotation civique.** Résolu d'autoriser le préventionniste à aller en appel d'offre pour l'acquisition et l'installation de numéro civique pour l'ensemble des propriétés sur les chemins publics.

**Plan et devis et surveillance de chantier.** Résolu d'autorise la direction et l'inspecteur à effectuer un appel d'offre pour la surveillance des travaux prévus sur le 4<sup>e</sup> rang.

**Abat poussière.** Résolu d'autoriser la direction et l'inspecteur à la confection et vérification d'appel d'offre pour l'abat poussière.

**Rapiéçage.** Résolu d'autoriser la direction et l'inspecteur à effectuer la confection et vérification d'appel d'offre pour le rapiéçage du réseau routier.

**Marquage de chaussée.** Résolu d'autoriser la direction et l'inspecteur à effectuer la confection et la vérification d'appel d'offre pour le marquage de chaussée.

**Rechargement.** Résolu d'autoriser la direction et l'inspecteur d'effectuer la confection et la vérification d'appel d'offre pour le rechargement de routes prévues au budget.

**Programme amélioration du réseau routier.** Résolu de faire une demande d'aide financière au député afin de planifier les travaux de rechargement de la Route Talbot de 12 300.00/\$ et sur les rues Marois, Houle et Biron de 29 000.00\$.

# SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Lumière de rue.** Résolu d'autoriser l'acquisition et l'installation de lumières de rue sur la Route du Pont, le Chemin Hemming et dans la Seigneurie. Il est également résolu de modifier l'éclairage public au DEL et ainsi réaliser des économies d'énergie.

**Signalisation.** Résolu d'autoriser l'acquisition et l'installation de signalisation sur le 9<sup>e</sup> Rang Simpson, le 9<sup>e</sup> Rang Kingsey et le 8<sup>e</sup> Rang.

**Remorque.** Résolu de faire changer les coussinets de roulement sur la remorque.

**Reddition de compte.** Résolu d'informer le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**Urbaniste.** Résolu de mandater la firme SCU « Service Conseil en urbanisme » pour la révision des règlements d'urbanisme pour une estimation de 19 800.00\$ selon l'offre proposée.

**Jeudi en chanson.** Résolu de s'inscrire à l'évènement Jeudi en Chanson et d'autoriser un budget maximal de 1 000.00\$

**Demande des Loisirs.** Résolu de ne pas fournir de ressources humaines à l'organisme Loisir OTJ St-Lucien.

## Assemblée régulière- 01 février 2016

**Emploi été Canada.** Résolu de présenter une demande pour l'emploi de 2 étudiants durant 6 semaines pour effectuer de la sensibilisation au compostage.

**Formation FQM et MMQ.** Résolu d'autoriser le remboursement de frais de déplacement pour toute formation.

**Entente incendie.** Résolu de mandater Manaction Inc. pour l'analyse des ententes.

**Marquage de chaussée.** Résolu d'octroyer à la firme Maskal le marquage de chaussée.

**Nivelage.** Résolu d'octroyer à Mini-Excavation MB le nivelage de chaussée.

**Balayage de rue.** Résolu d'octroyer à Mini-Excavation MB la balayage de rue.

**Changement luminaires.** Résolu que Realterm Energy effectue la modification des lumières de rues au DEL.

**Lumières de rues.** Résolu d'octroyer à Groupe Vigneault Luminec l'acquisition de 4 lumières de rues.

**Support panneau solaire.** Résolu d'acheter au coût de 100.00\$ des supports pour le panneau de radar.

**Appui et participation.** Résolu que la Municipalité appuie la MRC dans ses démarches d'aide financière et s'engage à participer à la réalisation du PDZA de la MRC de Drummond.

**Rénovation cadastrale.** Une consultation publique se tiendra les 23 et 24 février à la Flèche d'OR.

**Entente Commission scolaire.** Résolu qu'une rencontre soit planifiée concernant divers points de l'entente.

**Persévérance scolaire.** Résolu d'appuyer les journées de la persévérance scolaire.

**Équipement FADOQ.** La fadoq a obtenu de l'équipement pour la dispense de vidéo conférence.

## Assemblée extraordinaire-16 février 2016

**Règlement 2015-60.** Adoption du règlement 2015-60 pour l'agrandissement de la zone H1 à même la zone AF-7.

**Avis de motion.** Un avis de motion est donné pour l'adoption d'un règlement concernant les nuisances.

**Défi Santé.** Résolu d'inscrire la Municipalité au Défi Santé.

**Progr. aide au réseau routier local.** Résolu que la Municipalité informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**Avis de motion.** Un avis de motion est donné pour l'adoption d'un règlement concernant la fermeture, l'abolition et la cession des droits par la Municipalité d'anciennes assiettes de chemins.

## Assemblée régulière 7 mars 2016

**Comparatif comptable.** Mme. la Mairesse dépose la rapport comparatif comptable en date du 29 février 2016 et indique les faits saillants : Nous avons terminé l'année 2015 avec un revenu total de 1 852 189.\$ et des charges de 1 533 808.\$ et nous avons un excédent de fonctionnement de l'exercice de 727 669.\$

**Congrès FQM.** Résolu la participation de 4 membres du conseil.

**Carte de crédit** Résolu d'augmenter la limite à 5 000.\$

# SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Bourse étudiante.** Résolu de participer à la remise d'une bourse de 350.\$ à un étudiant du CEGEP.

**Inondation** Une demande d'aide financière a été faite pour les dommages subis le 25 février dernier.

**Nettoyage des fossés.** Résolu d'octroyer à  
Excavation Norman Messier le nettoyage des fossés.

**Abat poussière.** Résolu d'octroyer à Les Entreprises Bourget Inc, l'épandage d'abat poussière

**Rapiéçage.** Résolu d'octroyer à Pavage Veilleux Inc.  
Le rapiéçage de nos routes.

**Rechargement.** Résolu d'octroyer à J.Noël Francoeur Inc. Le rechargement de pierre concassée sur nos routes.

**Routes des Rivières.** Résolu d'octroyer à Sintra Inc. La pulvérisation, rechargement, pavage et ponceau pour la route des Rivières au coût de 361 719.11\$ taxes incluses.

**ARPE- Québec.** Résolu d'autoriser une entente avec ARPE Québec afin de planifier une collecte de produits électroniques lors de la tenue du Bazar de l'école.



1<sup>ère</sup> rangée : Mme Ghislaine B. Lampron, Mme Suzanne Pinard Lebeau, Mme Sylvie Lampron  
2<sup>ème</sup> rangée : M. François Bernard, M. Daniel Gaudet, Mme Diane Bourgeois, M. David Gauthier



## À quoi ressemblera Saint-Lucien dans 3 ans? 5 ans ? 10 ans ?



## Saint-Lucien se développe et doit s'ajuster ...

Notre municipalité fait face à des défis en terme d'occupation du territoire, d'activités économiques et de qualité de vie.

Quelles sont nos forces - nos faiblesses - ce qui nous menace - nos opportunités ?

Votre Conseil municipal travaille présentement avec un consultant afin d'élaborer un nouveau plan stratégique lequel définira des orientations, des objectifs, des actions qui permettront à notre municipalité de mettre en place des conditions favorables au développement de son territoire.

**Vous êtes invités à participer à cette réflexion sur l'avenir de notre municipalité.**

Dans les prochaines semaines, **par secteur**, vous serez invités à participer à **une consultation** :

Vous pourrez nous partager votre vision du développement de notre municipalité, ce qui selon vous, favoriserait notre richesse économique et sociale, améliorerait notre qualité de vie, augmenterait votre fierté de vivre à Saint-Lucien.

Attention: cette réflexion n'est pas le procès de l'administration actuelle ; elle s'inscrit dans une démarche collective, positive, une participation citoyenne au développement de notre milieu de vie.

Espérant que vous participerez nombreux, au nom des membres du Conseil,

*Diane Bourgeois*, conseillère

# FADOQ SAINT-LUCIEN



Le Club Fadoq Or et Argent de St-Lucien se porte bien. Nous avons toujours nos activités régulières tous les mercredis à 14h, ainsi que nos soirées de **danse tous les 4<sup>e</sup> samedi du mois avec le Duo Clip** composé de Lise Poirier et de Claude Labonté.

Nous avons célébré la nouvelle année 2015 comme par les années passées lors de notre souper et soirée des fêtes le 12 décembre et nous avons souligné la St-Valentin lors d'un dîner au Vieux Duluth. Nous étions 43.

Nous aurons dimanche **le 20 mars à 13h30** au centre communautaire notre **Bingo de financement annuel**. Nous comptons sur votre participation. Nous irons dîner à **la cabane à sucre l'Érable rouge de St-Valère le 31 mars** à compter de 11h30.



Notre **assemblée générale** se tiendra jeudi le **20 avril à 13h30** au centre communautaire et nous clôturerons la saison par un dîner au mois de mai, pour souligner la fête des mères et des pères (l'endroit reste à préciser). Vous êtes toujours les bienvenus à toutes nos activités.

Michel Francoeur réunit des amis de la musique le jeudi à tous les 15 jours au centre communautaire à 19h. C'est ouvert à tous et puis nous pouvons maintenant participer à des téléconférences interactives sur différents sujets au centre communautaire. Le 14 mars sur les mandats d'inaptitude à 13h30 et le 27 avril sur la nutrition à la même heure.

## Un Québec pour tous les âges

Vers la fin de l'année 2015, des milliers de personnes ont été témoins de certains propos tenus par des animateurs, journalistes ou autres personnalités, qui ont fait sursauter : en vieillissant, nous devenons un fardeau, le vieillissement coûte cher alors que la contribution des aînés est moindre, devrait-on traiter ou soigner les personnes plus âgées ou prioriser les plus jeunes, etc.

Les données sont sans équivoque : le bilan démographique du Québec indique de façon inéluctable que le Québec vieillit et qu'il vieillit rapidement. Le vieillissement de la population est donc un fait incontestable dont les impacts s'intensifieront à l'égard, entre autres, de l'économie, du marché du travail et du système de santé. Dès l'âge de la retraite, le rythme de vie et les besoins changent et nécessitent certaines ressources qui deviennent nécessaires pour maintenir un mode de vie sain et actif, en plus de permettre de vivre à domicile le plus longtemps possible.

Il est essentiel de sensibiliser adéquatement les Québécois à ce phénomène en l'abordant de façon globale et positive. Il est grand temps de reconnaître clairement la force ainsi que les atouts de nos aînés et de les considérer comme des acteurs importants de notre société. Nous ne pouvons plus ignorer leur implication, leur expérience et leurs droits.

Les retraités paient toujours des impôts, dépensent les revenus cumulés et participent ainsi à l'économie. Aussi, la contribution des personnes âgées va-t-elle bien au-delà des considérations financières; les aînés sont également actifs sur le plan social. Par exemple, une proportion importante des proches aidants sont des aînés, plus particulièrement des femmes.

D'ailleurs, le concept même de retraite ainsi que le modèle traditionnel études-travail-retraite, sont chamboulés. Sur le plan du travail, il est grand temps de s'ouvrir aux nouvelles réalités. Certains prennent une retraite anticipée, font un retour aux études, reprennent le travail, à temps plein, à temps partiel, à leur compte, etc. Aujourd'hui, pour assurer un roulement productif de la main-d'œuvre et pour le respect des droits des travailleurs à tout âge, il faut adopter de meilleures pratiques sinon de nouvelles. À cette fin, nous devons reconnaître l'expertise et l'expérience des travailleurs de 50 ans et plus, favoriser leur rétention sur le marché du travail avec la mise en place de mesures concrètes, soutenir le transfert de connaissances et faciliter l'accès à la retraite progressive. Bref, soyons créatifs.

*Gilles Bouchard*, président

# VIE PAROISSIALE / LA FABRIQUE

## CÉLÉBRATIONS DE LA SEMAINE SAINTE 2016

Voici l'horaire des célébrations sur l'ensemble du territoire de la paroisse Saint-Luc :

### **Jeudi 24 mars, église St-Félix 19h30:**

- Jeudi saint : messe en mémoire de la Cène du Seigneur (suivi d'un temps d'adoration pour ceux et celles qui le désireront)

### **Vendredi 25 mars, église St-Lucien 15h:**

- Vendredi saint : célébration de la Passion du Seigneur\*

\* Après la célébration du Vendredi-saint, le curé sera disponible pour les personnes qui voudraient vivre le sacrement du pardon dans sa forme individuelle. À noter qu'il est possible en tout temps de vivre ce sacrement en prenant rendez-vous avec le curé au 819-397-2344.

### **Samedi 26 mars, église St-Cyrille 20h:**

- Veillée pascale

### **Dimanche 27 mars, église St-Joachim 9h15:**

### **Dimanche 27 mars, église St-Lucien 11h :**

- Dimanche de la Résurrection

## DES NOUVELLES DE GUYLAINE MARQUETTE, COLLABORATRICE PASTORALE :



Depuis novembre, Guylaine Marquette, notre collaboratrice pastorale, spécialement auprès des jeunes familles qui vivent avec leurs enfants les parcours d'éveil à la foi et préparatoires aux sacrements, est en arrêt de travail en raison d'une hernie discale sévère. Guylaine est encore très souffrante actuellement et, après vérification auprès d'un neurochirurgien, elle devra subir une opération. Chère Guylaine, nous prions pour que cette opération ait lieu le plus tôt possible et qu'elle se passe bien. Nous avons hâte de te revoir avec ta bonne humeur légendaire. Ta présence nous manque à tous et à toutes.

C'est Mme Cécile Allard, agente de pastorale à la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix (Ste-Perpétue, Ste-Brigitte et Bon-Conseil), qui assure la suppléance. Nous lui sommes très reconnaissants.

## CIMETIÈRE – NOUVEAU RÈGLEMENT :

Un nouveau règlement unifié pour les 4 cimetières de la paroisse Saint-Luc est désormais en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Il abroge et remplace tout autre règlement de cimetière antérieur et ce, pour chacun des quatre cimetières.



Ce que ça signifie concrètement : Ce nouveau règlement reprend essentiellement ce qui était déjà dans l'ancien. Il ne remet pas en question les lots déjà concédés. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter tant que ceux-ci sont en règle. Le nouveau règlement rappelle la responsabilité de chaque concessionnaire de payer en temps ses coûts d'entretien et de mettre à jour régulièrement ses coordonnées en nous signifiant tout changement d'adresse. Il invite également les concessionnaires à se désigner un successeur qui deviendra concessionnaire du lot au moment de son décès. Il existe actuellement plusieurs lots sans concessionnaire désigné. Ceci a pour effet

qu'au moment du décès, les descendants en ligne directe doivent tenir un conseil de famille et désigner le nouveau concessionnaire en signant un document à cette fin; à moins, bien entendu, qu'il existe un autre document qui fasse mention explicite d'un successeur et qu'une copie de ce document nous soit fournie.

Le nouveau règlement confirme qu'il n'y a pas de mise en terre le dimanche, ni de cercueil ni d'urne, et que personne n'est autorisé à procéder par lui-même à quelque creusage que ce soit. Il rappelle également la responsabilité du concessionnaire vis-à-vis de l'entretien de son monument. Il est possible d'obtenir un exemplaire de ce nouveau règlement par courriel : [st-luc@hotmail.ca](mailto:st-luc@hotmail.ca) ou en appelant au presbytère de St-Cyrille au 819-397-2344.

# VIE PAROISSIALE / LA FABRIQUE

## LOTS AU CIMETIÈRE – TARIFS POUR 2016 :

L'Assemblée de fabrique a également adopté une tarification unifiée pour les 4 cimetières de la Fabrique Saint-Luc. Elle est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Ainsi, chaque nouvelle concession le sera pour une durée maximale de 50 ans. Elle pourra être renouvelée à l'échéance au prix en vigueur à ce moment-là.

Ainsi, pour une nouvelle concession, pour un résident de la communauté du cimetière concerné, il en coûtera désormais :

- Lot de 2 places : 200\$
- Lot de 4 places : 400\$
- Lot de 8 places : 800\$

Pour un non-résident, le tarif sera multiplié par deux.

La base de tout monument doit être en béton et érigée par un contractuel approuvé par la fabrique au frais du concessionnaire. Le coût de l'entretien demeure de 150\$ pour une durée de 25 ans, renouvelable à l'échéance. À noter qu'il n'est plus possible de renouveler l'entretien de son lot pour moins de 25 ans (ex : annuellement ou pour 5 ans). Le coût du creusage sera désormais de 350\$ pour un cercueil et de 150\$ pour une urne. Lorsqu'applicables, les frais d'hiver, tels que le concassage du sol ou l'ouverture du chemin demeurent chargés en surplus, payables à la fabrique au prix coûtant du contractuel.

Enfin, tous ces coûts sont fixés en fonction d'une bonne santé financière de notre cimetière et, par comparaison, ils demeurent bien inférieurs à ceux qui sont exigés dans les cimetières urbains.

## LE FEUILLET PAROISSIAL EN LIGNE – ATTENTION : NOUVELLE ADRESSE :

Pour connaître l'horaire des célébrations, ainsi que les nouvelles de la communauté chrétienne de St-Lucien et des autres communautés de la paroisse Saint-Luc, il est possible d'accéder au Feuilleton paroissial à cette **nouvelle adresse** : [www.journalstcyrille.com](http://www.journalstcyrille.com). Sur la page d'accueil, vous cliquer ensuite sur l'icône *Feuilleton paroissial*.

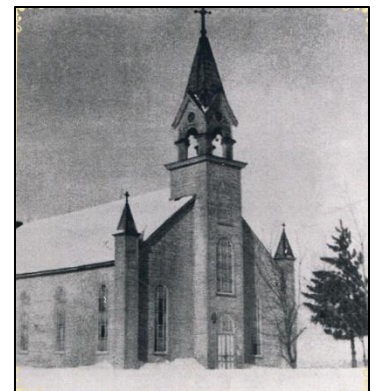
*Robert Richard*, curé

## ÉGLISE DE SAINT-LUCIEN : EN SERIONS-NOUS VRAIMENT RENDUS À UN POINT DE NON- RETOUR?

### **À toutes les personnes qui résident sur le territoire de Saint-Lucien,**

En décembre dernier, nous, de l'Assemblée de fabrique (marguilliers), prenions la décision de maintenir les messes à l'église de Saint-Lucien encore cet hiver plutôt que d'aller à la Salle communautaire. Car d'une part, nous considérons qu'il fallait plus que des coupures de dépenses pour assurer la survie de l'église. Et, d'autre part, nous n'étions pas convaincu que les économies de chauffage réalisées auraient été significatives en proportion du risque d'une démobilisation encore plus grande de la population.

Nous avons alors conclu qu'il y avait d'autres options à privilégier pour le moment. La première, bien que nous étions conscients qu'elle serait nettement insuffisante, était d'instaurer une quête spéciale pour le chauffage de l'église chaque dimanche de la saison froide. La seconde était de faire appel à vous, résidentes et résidents de St-



## (Suite) Église de Saint-Lucien

Lucien, en espérant que se lève rapidement un comité de sauvegarde. Cet appel a été diffusé largement via le P'tit Curieux, le journal L'Express et le feuillet paroissial en décembre.

### Constats

- La quête de janvier a permis d'amasser 612\$. C'est un bel effort que nous devons aux pratiquants réguliers. Mais, tel que prévu, ce montant, extrapolé aux autres mois d'hiver, demeurera nettement insuffisant pour couvrir les coûts de chauffage de l'hiver que nous pouvons chiffrer aux alentours de 4000\$.
- À ce jour, aucun comité de citoyen n'a été constitué pour la sauvegarde de l'église. Alors nous nous posons sérieusement cette question : **Est-ce que les résidents et résidentes de Saint-Lucien seraient en train de nous dire qu'ils ne veulent pas conserver leur église?**

De nouveaux chiffres plus alarmants encore que ceux des années précédentes

En dépit d'une lettre insérée dans l'enveloppe de la CGA (dîme) et intitulée « Notre église est en péril : que voulons-nous faire? », **notre campagne de financement annuelle a rapporté moins en 2015 qu'en 2014**. En effet, la campagne de 2014 avait amassé 14 640\$; celle de 2015, 13 955\$. Soit **une baisse de 685\$**. Le rapport financier 2015 qui a été déposé en février est encore plus éloquent : **pour l'année 2015, la communauté de St-Lucien accuse un déficit de 3800\$, ce qui vient gruger encore plus son avoir net**, comme en témoigne les deux tableaux suivants :

|                                    |                  |
|------------------------------------|------------------|
| Total des revenus 2015             | 26 166\$         |
| Total des dépenses 2015            | 29 966\$         |
| <b>Déficit au 31 décembre 2015</b> | <b>(3 800\$)</b> |

|                                                      |                                     |
|------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| Avoir en début d'année 2015                          | 20 332\$ (incluant les placements)* |
| Passif                                               | 0,00\$                              |
| Déficit au 31 décembre 2015                          | (3 800\$)                           |
| <b>Total du passif et de l'avoir au 31 déc. 2015</b> | <b>16 532\$</b>                     |

\* Au 31 décembre, les placements à long terme pour St-Lucien se chiffraient à 10 187\$.

**C'est tout ce qu'il reste dans les coffres de St-Lucien.** Alors que faire? **Mettre l'église en vente?** Mais qui voudra l'acheter, et où relocaliser le lieu de culte auquel les catholiques de St-Lucien ont droit? Il y a aussi l'option de **démolir l'église de St-Lucien** afin d'en vendre le terrain. Mais actuellement, nous ne disposons même pas du montant nécessaire pour le faire, qui se chiffrerait à quelque 25 000\$. Et, **en toute justice, nous ne pouvons pas demander aux communautés de St-Joachim, de St-Cyrille et de St-Félix, de payer pour St-Lucien.**

Il y a beaucoup d'histoire derrière l'église de St-Lucien et sa sauvegarde est plus qu'une simple question de religion. **Il s'agit ici d'honorer la mémoire des bâtisseurs de St-Lucien** qui ont œuvré avec des moyens beaucoup plus modestes que ceux dont nous disposons aujourd'hui et qui ont bâti un édifice dont ils ont été très fiers. À leur suite, **nous avons, nous aussi, une page d'histoire à écrire. Que sera-t-elle?**

**Ultime appel** Voilà! **En serions-nous vraiment rendu à un point de non-retour avec l'église de St-Lucien?** C'est la question que nous nous posons comme membres de l'assemblée de fabrique. Mais, **avant d'y répondre, nous vous lançons un ultime appel.** Alors, **que ceux et celles qui veulent faire partie de la solution de l'église de St-Lucien se lèvent! Et qu'ils se lèvent maintenant, sans tarder, car il est déjà minuit moins une.** Si vous avez des idées et que vous êtes intéressés à sauver l'église de St-Lucien, manifestez-vous auprès des personnes suivantes :

- Guy Pomerleau, président d'assemblée de fabrique : 819-818-4014
- François Bernard, marguillier : 819-397-4616
- Gilles Bouchard, secrétaire : 819-397-2893.

De plus, nous vous convions à **une nouvelle assemblée de paroissiens et paroissiennes afin de vous permettre une fois de plus de vous exprimer mais surtout de passer à l'action.** Cette assemblée aura lieu **le dimanche 1<sup>er</sup> mai prochain, dans l'église, après la messe qui aura lieu exceptionnellement à 10h pour l'occasion.**

Merci de l'attention que vous porterez à ce message.

*Les membres de l'Assemblée de fabrique, marguilliers*

# ÉCOLE 2 RIVIÈRES

Bonjour, il me fait plaisir de vous présenter quelques activités et projets de notre école.

**CAMPAGNES DE FINANCEMENT** Notre campagne de financement de la Compagnie Humeur a rapporté un profit de 2752 \$. Un beau merci à tous les élèves et parents qui se sont impliqués dans cette campagne. Cette somme servira à offrir à nos jeunes de belles activités à l'école ou des sorties récompenses pour la prochaine année scolaire.

**NOTRE BAZAR PRINTANIER SE TIENDRA LE SAMEDI 14 MAI DE 8 HEURES À 14 h00. Le comité des Loisirs de St-Lucien tiendra une cantine pendant la journée et offrira aussi des hot-dogs comme l'an dernier.** Si vous voulez nous encourager en nous donnant des articles pour la vente, vous pourrez nous les apporter au centre communautaire le vendredi 13 mai à partir de 15 h 30. Nous vous rappelons que les articles doivent être très propres et en bon état. Veuillez communiquer avec la secrétaire de l'école au 819-850-1612 poste 0 si vous avez des questions. Suggestions d'articles : articles décoratifs, films DVD ou cassette, musique, livres, articles de bébé, jouets, jeux de société, articles de cuisine, outils, petits meubles, etc... Nous remercions Monsieur Normand Francoeur qui nous fournira de belles plantes pour la vente. Une nouveauté cette année, le comité local SSJB tiendra une table de livres usagées : « Les bouquinistes de St- Lucien » et les profits seront partagés entre l'école et la Fondation Raymond Beaudet (Fondation qui fait des dons aux bibliothèques scolaires et municipales). Notre école profite de ces dons aux 2 ans. Un grand merci également à Monsieur Daniel Côté et son épouse pour le don de plusieurs livres.

## ACTIVITÉS

Nous tenons à remercier grandement notre belle équipe de parents de l'O.P.P. ainsi que les parents qui se sont impliqués dans diverses activités et sorties. Les élèves ont pu vivre de belles activités, dont une visite de l'UQROPS qui ont apporté deux oiseaux de proie, un atelier de composition musicale avec l'auteur-compositeur Alexandre Belliard, un atelier des Débrouillards avec nos deux stagiaires Samuel et Joël, une sortie glissade au Mont Gleason et plus tard en mai, un atelier de bandes dessinées. Une journée sportive à L'UQTR à Trois-Rivières le dernier jour de classe en juin viendra clore cette année scolaire.

## MERCI SSJB ! concours, don et jour du drapeau

Grâce à la collaboration de la SSJB locale, les élèves ont participé à un concours en janvier et plusieurs beaux livres et jeux ont été remis aux gagnants (10 élèves). Nous avons également reçu un montant de 200 \$ de la SSJBCQ et locale pour l'achat de dictionnaires Euréka pour aider les élèves en écriture. Le 21 janvier, chaque classe a souligné le jour du drapeau animé par Madame Lucie, nouvellement membre de la SSJB locale. Les enfants ont discuté sur le sens des valeurs contenus dans le salut au drapeau : respect, fierté, amour.



**DÉFI OSENTREPRENDRE - groupe 5e et 6e année** Chaque année, l'enseignant en éducation physique emprunte des épées mousse pour un mois à une autre école pour faire divers jeux sportifs qui sont très appréciés de tous les élèves. Les élèves de 5e et 6e année ont lancé l'idée d'en fabriquer pour que les épées puissent rester à l'école et être utilisées à différents moments de l'année. L'idée ayant été jugée intéressante, l'enseignante Madame Hélène, le stagiaire Monsieur Samuel Brouillard et le spécialiste en éducation physique Monsieur Philippe, ont donc fait équipe pour soutenir les élèves dans ce projet. Madame Hélène a d'ailleurs rempli un formulaire pour les inscrire au concours québécois en entrepreneuriat : Le défi Osentreprendre.



Un projet intégrateur a donc été initié en incluant la science pour la recherche et la fabrication de l'épée, le français avec de bons arguments pour demander du financement ou une commandite et les mathématiques pour calculer les mesures, la quantité de matériel nécessaire et les coûts. Monsieur Philippe leur a alloué une partie de son budget pour l'achat du matériel et les élèves ont ciblé un commerce de la région, **le Marché Bouvette de St-Cyrille** pour faire leur demande de commandite afin de diminuer les coûts, demande qui a été acceptée. **Un grand merci à Monsieur Fabien Bouvette pour son appui!**

Les élèves ont travaillé très fort sur ce projet passionnant et ont fait preuve de créativité, de sens de l'organisation et d'esprit d'équipe. Les élèves de 5e année se sont même engagés à en faire la réparation au besoin la prochaine année scolaire. Ils sont très fiers de leur réalisation, sachant qu'ils laisseront une trace de leur sens des responsabilités, de leur autonomie et de leur attachement à l'école.

*Lucie Houle*, secrétaire





# SSJB SAINT-LUCIEN

## Une nouvelle équipe afin d'assurer la continuité....

Le 17 janvier dernier, lors de l'assemblée générale annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste, section locale Saint-Lucien, une nouvelle équipe d'administratrices a été élue. Ainsi, Mesdames Pierrette Labelle trésorière dont le mandat se termine l'an prochain, Lucie Houle secrétaire, et Diane Bourgeois ont accepté d'assurer la présence de Saint-Lucien auprès de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec. Depuis; quatre personnes se sont ajoutées au trio : Mesdames Stéphanie Bourbeau, Danielle Vincent Marie-Ève Janelle et Monsieur René Janelle.

**Si vous désirez vous joindre à l'équipe: n'hésitez pas, vous êtes les bienvenus...**

**Il n' y a que 5 rencontres obligatoires par an...**

La Société Saint-Jean-Baptiste a pour mission, entre autres, de promouvoir la culture québécoise, notre langue commune le français, l'histoire du Québec et le patrimoine centricois. Il n'en coûte que 7\$ par année pour être membre de votre section locale et contribuer à soutenir des projets locaux tels : l'expression du patrimoine artisanal, le soutien à des activités culturelles, la Guignolée, le soutien à des activités scolaires comme « Le jour du drapeau », des concours destinés aux élèves de notre école et aux adultes de Saint-Lucien etc...

En janvier dernier, à l'école Des 2 Rivières, 23 beaux prix (livres et jeux) ont été remis aux 66 élèves qui ont participé au concours «La farandole des bonhommes de neige» que ce soit en coloriant des dessins ou en répondant à un questionnaire...

Maternelle : 1<sup>er</sup> prix : Sandrine Verrier

2<sup>e</sup> prix : Antony Meunier

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année : 1<sup>er</sup> prix: Alexis Vigeant

2<sup>e</sup> prix : Lizzy Leduc

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année : 1<sup>er</sup> prix: Jayson Laplante

2<sup>e</sup> prix : Ève St-Sauveur

5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année : 1<sup>er</sup> prix : Frédéric Dion

2<sup>e</sup> prix : Roxanne Lefebvre

Au nom des enfants, MERCI à Pierrette Labelle ainsi qu'au personnel de l'école qui nous permettent ce beau partenariat.

En ce qui concerne le concours réservé aux adultes « Le festival des Arts et de la Culture », Mesdames Odette Sirois et Angèle Giguère se sont mérité respectivement les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> prix soit 75\$ et 50\$.

Félicitations à tous ces gagnants !

## **Prochaines activités :**

À titre de nouveaux administrateurs, nous souhaitons poursuivre le travail effectué par les membres de l'équipe précédente. Pour une première activité, nous nous associons à l'école lors de son bazar annuel le 14 mai prochain : l'échange de livres usagés étant très prisé par les luciennois et luciennoises, nous sommes à mettre sur pied « Les bouquinistes de Saint-Lucien ». Comme d'habitude, nous continuerons d'amasser des volumes usagés (adultes - enfants) que vous nous donnerez; ils doivent être en bon état; nous n'accepterons aucune encyclopédie; nous vendrons ces livres à un prix très minime : 0.50\$, 1\$, 2\$; l'argent amassé sera partagé entre l'école et la Fondation Raymond Beaudet laquelle supporte les bibliothèques scolaires telle la nôtre. Vous pouvez contacter la présidente ou la secrétaire pour tout don de volume et nous espérons que vous viendrez nous rencontrer à notre kiosque...

Votre section locale prévoit, comme les années antérieures, souligner la fête nationale du Québec, la Saint-Jean-Baptiste, **le 24 juin.** Nous ajoutons une activité à laquelle nous souhaitons votre participation : **exprimez votre fierté québécoise en pavaisant votre demeure, votre terrain ou vos alentours...** SVP, vous inscrire auprès des administrateurs; un comité indépendant déterminera le - les gagnants...

## (Suite) SSJB Saint-Lucien

Finalement, je désire remercier en votre nom, au nom de mes collègues et en mon nom personnel, l'équipe qui nous a précédés ces dix dernières années: ces administrateurs et administratrices ont effectué un travail colossal, bénévolement, de façon altruiste, au nom de la protection de notre identité !

Au plaisir de travailler avec vous,

Au nom des membres de votre section locale....

*Diane Bourgeois*, présidente, 819-472-7220

*Lucie Houle*, secrétaire, 819-313-1707



Le 17 février dernier, votre section locale de la SSJBCQ remettait un chèque de 200\$ à la directrice de l'Ecole des 2 Rivières, Madame Gardner, afin d'acheter des volumes de lecture spécifique et ainsi aider les élèves

# CERCLE DES FERMIÈRES

Chers lecteurs, chères lectrices,

Dans la dernière édition 2015, Mme. Simone Houle présidente, a souligné mon arrivé et mon adhésion comme nouvelle membre du Cercle des Fermières. Je dois dire que j'attendais cette journée d'accueil de la Municipalité pour connaître les activités à Saint-Lucien. Lorsque Mme. Houle m'a approchée, elle m'a aussitôt présentée à plusieurs fermières présentes. Ça m'a fait chaud au cœur.

Depuis, j'ai assisté à ma première réunion mensuelle et j'ai été accueillie chaudement par toutes les fermières. Le mardi suivant, à l'atelier, on m'a reçue avec joie, gaieté et bonne humeur. J'ai appris à tisser et, oh! Quelle fierté de réaliser ma première création. J'étais toute émue, fébrile et combien contente de cet exploit.

J'ai toujours hâte au mardi suivant, de 9 heures à 16 heures, sous les conseils de Mme. Anette Houde, on apprend à tisser, à tricoter, à broder ou à bricoler. Pendant le dîner, on échange des trucs, des recettes et on rit en toute simplicité et camaraderie. J'y suis depuis 5 mois, c'est peu vous me direz, mais j'ai pu constater que chez les Fermières de Saint-Lucien, on se tient. ( Ça pourrait être un slogan).

Les encouragements fusent de toute part et je suis fière d'être une des leurs. De plus, j'ai offert mes services ou plutôt ma plume pour vous raconter à travers Le P'tit Curieux ce qui se passe chez les fermières.

Tout d'abord, ce mois-ci est le mois de la nutrition, puis, sa première semaine est la semaine de relâche scolaire. Le 8 est la journée internationale des femmes, le 9, l'assemblée mensuelle à 19heures au centre communautaire. Le 13 on avance l'heure, le 17 la fête de la St-Patrick le 20 l'équinoxe du printemps et le 27 Pâques sans oublier le temps des sucres à travers tout ça.

Alors, que vous soyez nouvelle arrivante ou déjà résidente, que vous soyez jeune ou expérimentée, je vous assure que vous avez une place de choix chez les Fermières. Venez vous y joindre, c'est un rendez-vous, simplement et tellement motivant.

Au plaisir de vous y rencontrer et Joyeuses Pâques

*Francine Leroux*, Au nom des Fermières de Saint-Lucien



# LOISIRS OTJ SAINT-LUCIEN



Bonjour à vous !

Il nous fait plaisir de vous annoncer que le comité des Loisirs de St-Lucien travailleront fort pour vous divertir encore cette année ! Après l'assemblée générale annuelle, un nouvel exécutif s'est formé. Vous pourrez voir que les poste 3 et 6 sont toujours

disponibles. Pour les intéressés, communiquer avec nous soit par téléphone au 819-397-4259 ou sur notre page Facebook : Loisirs St-Lucien. Les gens sur le conseil sont donc, par ordre de poste :

| Poste | 1                 | 2               | 3      | 4          | 5            | 6      | 7            |
|-------|-------------------|-----------------|--------|------------|--------------|--------|--------------|
| Rôle  | Administratrice   | Vice-Présidente | Vacant | Trésorière | Présidente   | Vacant | Secrétaire   |
| Nom   | Catherine Paradis | Karyn Gallant   | Vacant | Ève Juneau | Maryse Joyal | Vacant | Isabelle Roy |

Dans cette édition du mois de mars, vous pourrez avoir un aperçu des activités qui sont prévus pour les mois à venir ;



En **mars**, nous avons les inscriptions pour **le cardio-tonus** session du printemps. **Le premier cours, est un cours d'essai gratuit**, qui se donne le 4 avril dans la salle communautaire. Les inscriptions se feront au plus tard, sur place. Arriver 15 minutes d'avance faciliterait les choses. Pour information : 819-397-4259 Les tarifs sont : 50\$ 1 cours par semaine pour une durée de 12 semaines et 92\$ 2 cours par semaine pour une durée de 12 semaines.

En **avril**, nous tiendrons notre activité de **la Dame de Cœur**, qui se veut une soirée de jeux de table ou de société, précédé par un souper au spaghetti, pour ceux qui ne veulent rien manquer de cette soirée divertissante. Faites une croix sur la case du 2 avril de votre calendrier et préparer vos cartes, vos jetons et vos planches de jeux sans oublier, les poissons qui vous sont resté collés au dos la veille, pour les partager avec d'autre joueurs qui seront présents lors de cette super soirée. Le repas est au coût de 15\$ par personne de 10 ans et plus et de 5\$ pour les 4 à 9 ans, sera servi avec salade césar, gâteau, café et thé. Vous devez réserver votre repas en vous procurant un billet qui sera vendu aux endroits suivant ; Dépanneur de St-Lucien au 4880 7<sup>e</sup> rang à St-Lucien, Marché Bouvette au 4240 rue Principale à St-Cyrille de Wendover, Marché Mon Ami au 6100 rue Principale à St-Félix de Kingsey, Marché Bon Conseil au 621 rue Notre-Dame à Notre-Dame-du-Bon-Conseil ou au numéro suivant : 819-397-4259. Invitez vos amis, votre famille et surtout, apporter votre breuvage préféré ; vin, fort, champagne, jus de pomme, eau ajoutée de rondelles de citrons, à vous de voir ! Grignotines, chips, jus et liqueurs seront vendus sur place pour combler les p'tits creux de la veillée...



En **mai**, nous avons une belle collaboration avec l'école des 2 Rivières pour le **Bazar** annuel qui aura lieu le 14 mai. Si vous avez des articles à donner, vous pouvez communiquer avec Lucie Houle au 819-850-1612 poste 0 pour plus d'information. Dans l'ère où le recyclage et la réutilisation sont à la mode, il va de soi que nous devons encourager les élèves pour cette belle activité. Il y a toujours un petit quelque chose qui peut faire plaisir, même pour le plus difficile. Une cantine sera aussi sur place. Tous les profits de cette journée seront versés à l'école. Venez en grand nombre !!!

En **Juin**, n'oubliez pas de venir fêter la fête Nationale avec la communauté de St-Lucien au parc de l'école. La programmation vous sera dévoilée dans la prochaine parution.

Voilà ! Tout a été dit ! Nous espérons vous rencontrer lors de ces belles activités.

*L'équipe des Loisirs OTJ Saint-Lucien*





Vous êtes, par la présente, convoqués à l'assemblée annuelle qui aura lieu :

**Date : Le mardi 12 avril 2016**

**Heure : 19 h 30**

**Endroit : Érablière la Pente Douce - 1549 Route 122, Bon-Conseil**

Les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel et du rapport du conseil de surveillance, décider de la répartition des excédents annuels, de l'intérêt payable sur les parts permanentes et sur les parts de ristournes, statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, élire les membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour. Deux périodes de questions sont également prévues, l'une destinée au conseil d'administration et l'autre destinée au conseil de surveillance.

### **Élections**

Prenez note que quatre (4) postes seront à combler au conseil d'administration et un poste au conseil de surveillance. Voici l'énumération de la provenance des postes au conseil d'administration : *un poste doit être comblé par un membre résident de Bon-Conseil, un suivant doit provenir de Saint-Cyrille-de-Wendover, un autre de Sainte-Brigitte-des-Saults ainsi que leurs proposeurs et le dernier poste peut provenir de l'une ou l'autre des municipalités que couvrent la Caisse.*

Veuillez noter que, lors des élections, est éligible toute personne physique qui est membre de plein droit de la Caisse, pourvu qu'elle soit admise depuis au moins 90 jours, qu'elle ne soit pas inéligible en vertu de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'elle n'exerce pas une fonction incompatible en vertu du Code de déontologie Desjardins. Tout candidat devra consentir par écrit à une enquête de sécurité et de crédit le concernant et devra s'engager à développer les connaissances et compétences requises à l'exercice de la fonction de dirigeant. Une candidature ne pourra être soumise à l'assemblée que si un avis écrit, signé par un membre et contresigné par le candidat, a été remis avant la fermeture de la Caisse **le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016 à 15 heures**. Des bulletins de mise en candidature sont disponibles à la Caisse.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée.

**Bienvenue à tous les membres ! Prix de présence et léger goûter.**

## **PETITES ANNONCES**

### **Garderie Any**

Diplômée RSG

Places disponibles à temps  
plein et à temps partiel

Tél.: 819-397-4726

### **ANNIVERSAIRES :**

#### **Avril:**

01- Mario Laterreur  
02- Gilles Joyal  
04- Julie Noël St-Sauveur  
04- Dany Paquin  
12- Jocelyn Provencher  
13- Jacques Provencher  
15- Sylvie Lampron  
16- Jean-Claude Comeau  
20- Carole Rocheleau

#### **Mai :**

04- Rachelle D'astous  
10- Claude Houle  
13- Rémi Laterreur  
13- Daniel Hébert  
13- Daniel Blanchette  
22- Johanne Parent

#### **Juin :**

09- Yvon Lehoux  
13- Julie Laterreur  
Claude Beaulieu  
13- Guylaine Lalancette  
26- Thérèse Beauregard  
29- Marianne Ménard